



Appel à projets Educavacances

Des vacances éducatives et sportives pour tous



Rhône-Alpes



Nouvelle thématique de l'appel à projets « PEPS – Fais-nous rêver », le dispositif « EDUCAVACANCES » est né de la collaboration entre l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances, la Région Rhône-Alpes et l'Agence pour l'Éducation par le Sport, pour permettre prioritairement aux jeunes de 16 à 25 ans de participer, avec l'appui de structures associatives, à un projet de vacances à caractère sportif, éducatif ou encourageant l'insertion des publics en situation d'exclusion.

Chaque projet retenu par la commission d'attribution se verra remettre une aide financière pouvant aller jusqu'à 60% de son coût.

Objectif « EDUCAVACANCES »

- Favoriser le départ en vacances de jeunes rhônalpins qui en sont exclus afin de contribuer à la lutte contre les exclusions et de renforcer l'acquisition de compétences transposables dans d'autres domaines (insertion sociale, professionnelle...).
- Développer l'offre éducative et sportive en Rhône-Alpes afin d'encourager les acteurs locaux (acteurs du sport, de la jeunesse, du tourisme social...) à la mise en place et à l'animation de projets favorisant l'accueil pendant les vacances de jeunes de 16 à 25 ans.

Qui peut participer ?

Les structures éligibles doivent être exclusivement rhônalpines, à vocation sportive, éducative et/ou sociale.

Vous pouvez participer si vous êtes :

- une association socioculturelle, socioéducative, sportive, d'éducation populaire, etc.
- un club,
- un Comité départemental,
- une Mission locale PAIO,
- une Maison pour tous.

Quels projets sont éligibles ?

L'appel à projets « EDUCAVACANCES » soutient des projets de séjours sportifs à vocation socio-éducative remplissant certains critères⁽¹⁾.

Vous êtes éligibles si :

- Votre projet de séjour concerne une grande majorité de jeunes de 16 à 25 ans :
 - > éloignés de la pratique sportive et ou n'étant jamais ou rarement partis en vacances,
 - > disposant de revenus modestes et/ou résidant sur des territoires couverts par la Politique de la Ville ou en zone rurale,
- Il dure 5 jours et 4 nuits minimum, 10 jours et 9 nuits maximum,
- Il se déroule en Rhône-Alpes,
- Il se déroule en juillet ou août 2010,
- Les jeunes sont encadrés tout au long du séjour :
 - > D'au moins un référent de la structure porteuse de projets,
 - > D'au moins un encadrant sportif (diplômé d'Etat) qui peut être le référent salarié de la structure, un intervenant spécifique du séjour ou un professionnel de la structure d'accueil,
- Votre séjour accorde une large place à la pratique sportive pour les bénéficiaires (discipline au choix),
- Il est compris dans un coût journée plafonné à 100 € par jour et par personne (frais de structure et d'encadrement compris),
- Il se déroule dans des structures agréées par le Ministère de la Santé et des Sports et ou le Ministère de l'Education nationale pour l'accueil des jeunes.

Un réseau régional d'accompagnement

Pour vous informer sur le dispositif « EDUCAVACANCES » et trouver de l'aide pour concevoir votre séjour, les membres du réseau régional d'accompagnement rhônalpin⁽²⁾ et l'animatrice régionale de l'Agence pour l'Education par le Sport sont là pour répondre à vos questions et pour vous conseiller.

(1)(2) La liste complète des critères, des structures membres, des référents nommés au sein de ses structures et leurs coordonnées sont fournis dans le dossier de candidature téléchargeable sur www.apels.org

Inscription à partir du 1^{er} Avril 2010

- Les porteurs de projets devront télécharger le dossier de candidature « EDUCAVACANCES » sur www.apels.org et le renvoyer dûment complété par courrier à l'Agence pour l'Education par le sport.
- Les candidatures seront examinées du 15 mai au 15 juin 2010 par une commission d'attribution composée de représentants de l'ANCV, de l'Agence pour l'Education par le Sport, du Conseil Régional Rhône-Alpes et des membres du réseau d'accompagnement des projets « EDUCAVACANCES ».

Attention : inscriptions jusqu'au 1^{er} mai 2010 pour les projets se déroulant en juillet, et jusqu'au 1^{er} juin 2010 pour les projets se déroulant en août.

CONTACT

Leila LALAOUI, Animatrice régionale
Rhône-alpes de l'Agence pour l'Éducation
par le Sport
llalaoui@apels.org / 06 69 43 51 30

Agence pour l'Éducation par le Sport
contact@apels.org / 01 44 54 94 94

Liste des structures membres

- David ZERATHE, Conseil Régional Rhône-Alpes (69)
> dzerathe@rhonealpes.fr
> 04 72 59 50 32 - 06 82 64 03 01
- Gérald MONTAGNON, Base de loisirs du grand Large 69
> contact@sivom-nautic.com
> 06 17 72 07 46
- François NEMOZ, Base de loisirs Condrieu les Roches (69)
> nemozf@orange.fr
> 04 74 20 98 40
- Ludivine COTTE, CDOS de la Loire (42)
> crib@maisondessportsloire.com
> 04 77 59 56 02
- Demis KAZANEGRA, AJC-MJC Thoissey (01)
> ene.thoissey@orange.fr
> 04 74 04 02 57
- Valérie TAUVRON, EPPM (74)
> eppm@montagne.org
> 04 50 91 48 04
- Rémy COUNIL, Maison du tourisme Base de loisir Urban Plagne (73)
> r.counil@la-plagne.com
> 04 79 09 29 64
- Michel ERINTCHEK, CROS Rhône-Alpes (38)
> erintchek.michel@dbmail.com
> 06 63 03 20 01
- Sabine DA DALT, Nautic Sport (38)
> nauticsports38@aol.com
> 06 26 05 45 76
- Joel LEDOUX, CREPS Voiron (38) et CREPS Pont d'Arc (07),
> jledoux@creps-rhone-alpes.fr
> 06 71 15 20 23
- Isabelle FONTANA, Atelier du mouvement (38)
> isa.f1@wanadoo.fr
> 06 86 79 46 35
- Daniel VALETTE, CDSMR 07 (07)
> cdsmr.0726@mouvement-rural.org
> 04 75 94 38 50